



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais de transport

Question écrite n° 132669

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prise en charge des déplacements médicaux des pensionnaires de maison de retraite. Il lui demande de lui préciser les conditions dans lesquelles ces déplacements sont pris en charge par la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132669

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2012, page 4153

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)